

VILLE DU BLANC-MESNIL
ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 22 MAI 2014 à 18H45
Salle Joseph Mirgon
(Annexe à la convocation du VENDREDI 16 MAI 2014)

Décisions prises par
M. le Maire en vertu
de l'article L.2122-22
du Code Général
des Collectivités Territoriales.

**ADMINISTRATION
GÉNÉRALE – PERSONNEL –
FINANCES – URBANISME :**

1. Composition de la
commission communale
des impôts directs
(C.C.I.D.).
2. Modification du tableau des
effectifs.

CULTURE :

3. Demande de subventions
pour le Deux Pièces
Cuisine dans le cadre
de l'obtention du label
« scène de musiques
actuelles ».

SANTÉ ET HANDICAP :

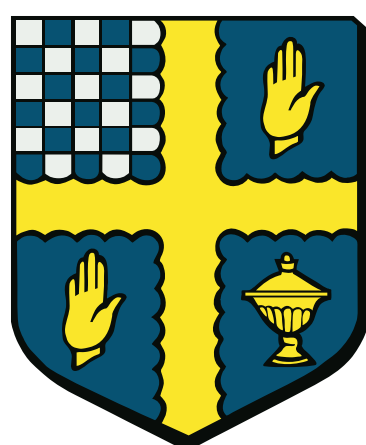
4. Demande de modification
de la convention entre
le C.S.A.P.A. Cap93 et
le service d'addictologie
de l'hôpital René Muret
de Sevran.
5. Adhésion de la Ville au
titre du C.S.A.P.A. Cap93
à l'agence nationale pour
les chèques-vacances.
6. Adhésion de la Ville au
titre du C.S.A.P.A. Cap93
à l'association
« Cultures du cœur ».

SPORTS :

7. Convention avec
Mme Annabelle EURANIE.

RAPPORTS – BILANS :

8. Rapport annuel 2012
du service public
d'assainissement
en Seine-Saint-Denis.
9. Rapport d'activité
d'Autolib – Année 2013.
10. Bilan des acquisitions
et cessions foncières –
Exercice 2013.



LE BLANC-MESNIL,
LE 16 MAI 2014
LE MAIRE,
Thierry MEIGNEN